

CONVOCATION REUNION CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 05 JUIN 2026 A 18H30

ORDRE DU JOUR

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Madame, Monsieur, Membre du Conseil Municipal, membre du conseil municipal de Saint-Bauzély, est prié(e) d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu dans la salle de réunion du Conseil Municipal,

le vendredi 5 juin 2026 à 18h30.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales ont lieu le dimanche 27 septembre 2026 de 8h30 à 17h30 en préfecture du Gard.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral du 21 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Veillez agréer, Madame, Monsieur,, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire
DURAND Jacques.



PROCURATION

Je soussigné(e), Membre du Conseil Municipal

donne pouvoir pour voter en mon nom

A Monsieur ou Madame.....

Lors de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL en date du 05 juin 2026

ACCUSE RECEPTION DE LA CONVOCATION POUR LA REUNION DU 05 juin

Je soussigné(e), Membre du Conseil Municipal,

Accuse réception de la présente convocation le :

Signature de l'élu(e)